

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JANVIER 2023

Présents: M. VILLEMAGNE Michel - Mme VAREILLE Nadège - M. MARCAILLOU Patrick - Mme VINDRIEUX Cécile - M. GAUTHIER Christophe - Mme PONTON Carine - M. MARMEYS Michel – Mme BOUCHARDON Isabelle – M. CROS Laurent – Mme ARSAC Brigitte – Mme GUILLOT Priscilla – M. NOIR Benjamin – Mme CHOMARAT Sandrine – M. CHALANCON Anthony.

Absents : M. CHANTRE Eric (donne pouvoir à Mme VINDRIEUX Cécile) – M. LESCAILLE Bernard (donne pouvoir à M. MARCAILLOU Patrick) – Mme SOUBEYRAND Laura (donne pouvoir à Mme PONTON Carine) – Mme CROZE Blandine – M. FAURIE Romain.

Secrétaire de séance : Mme VINDRIEUX Cécile.

Approbation du procès verbal du Conseil Municipal du 15 décembre 2022

Le procès verbal de la séance du Conseil Municipal du 15 décembre est adopté.

Délibération n°2023-001 - Modification des statuts de la Communauté de Communes Val'Eyrieux (9-1 – Autres domaines de compétences des communes)

Le Conseil Municipal ouï l'exposé, et après en avoir délibéré:

*APPROUVE les nouveaux statuts tels que joints en annexe

*AUTORISE le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0

Délibération n°2023-002 - Dossier de demande de subvention au titre de la DETR pour la rénovation thermique et mise aux normes de la salle Fernand Roux (7-5 – Subventions)

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de son Maire, et après en avoir délibéré:

*APPROUVE l'opération concernant la rénovation thermique et mise aux normes de la salle Fernand ROUX.

*ADOpte le plan de financement présenté.

*SOLLICITE l'attribution d'une subvention au titre de la DETR 2023.

*AUTORISE le Maire à signer tous les documents nécessaires à ce projet.

Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0

Délibération n°2023-003 - Dossier de demande de subvention au titre de la DETR pour le développement de la mobilité durable en aménageant le cheminement de la gare au centre bourg et du centre bourg à la Dolce Via (7-5 – Subventions)

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de son Maire, et après en avoir délibéré:

*APPROUVE l'opération concernant les travaux de liaison cyclable entre la gare, le centre bourg et la dolce via.

*ADOpte le plan de financement présenté.

*SOLLICITE l'attribution d'une subvention au titre de la DETR 2023.

*AUTORISE le Maire à signer tous les documents nécessaires à ce projet.

Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0

Délibération n°2023-004 - Avenants de cession avec l'entreprise APAVE dans le cadre de l'aménagement de la gare
(9-1 – Autres domaines de compétences des communes)

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de son Maire, et après en avoir délibéré :

- * APPROUVE les conventions de cessions telles que présentées
- *AUTORISE le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0

Délibération n°2023-005 Avenant à la convention de mise à disposition de secrétaires médicales aux professionnels de la maison de santé
(4-2 Personnel contractuel)

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de son Maire, et après en avoir délibéré:

- * APPROUVE l'avenant aux conventions particulières à établir avec les Docteurs GONSOLIN - PELLETIER et MENDES. tel que présenté.
- * AUTORISE le Maire à signer tous les documents relatifs à la mise en œuvre de cette délibération et notamment la convention ainsi que les avenants.

Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0

Délibération n°2023-006 Avenant à la convention d'assistance administrative_à l'établissement et au contrôle des dossiers CNRACL, et d'information IRCANTEC et RAFFP avec le Centre de Gestion de l'Ardèche.
(9-1 – Autres domaines de compétences des communes)

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de son Maire, et après en avoir délibéré:

- * APPROUVE l'avenant à la convention entre le Centre de Gestion de l'Ardèche et la commune relative à l'intervention sur les dossiers CNRACL tel que présenté.
- *AUTORISE le Maire à signer cet avenant.

Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0

Questions diverses

1) Présentation d'un arrêté de virements de crédits pris par le Maire

2) M. MARMEYS sollicite des informations sur l'avancement du dossier de l'aménagement du «Don Carlo». Il lui est indiqué que le centre socioculturel est accompagné par Villages Vivants. Une réunion devrait intervenir sur cette question le 7 février 2023.

Prochaine séance du Conseil Municipal le 23 février 2023 à 20h30

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.

A Saint-Agrève le 13 janvier 2023
Le Maire
Michel Villemagne

